

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Plan stratégique 2012-2017 de l'Université de Lausanne

Le Conseil d'Etat a adopté et transmis au Grand Conseil l'exposé des motifs et projet de décret portant sur le Plan stratégique pluriannuel 2012-2017 de l'Université de Lausanne. L'enseignement, la recherche, la contribution à la société et les développements institutionnels sont au coeur de ce plan.

Le plan stratégique pluriannuel est établi en début de législature entre le Conseil d'Etat et la Direction de l'UNIL, puis soumis au Grand Conseil pour adoption. Élaboré sur la base du plan d'intentions de l'Université, il s'articule autour de quatre axes stratégiques: l'enseignement, la recherche, la contribution à la société et les développements institutionnels. Chacun de ces axes est décliné en objectifs dont la mise en oeuvre est précisée, de même que les critères de réalisation.

Les objectifs liés à l'enseignement répondent principalement à des attentes de la société en relation aux besoins accrus de diplômés hautement formés. Ainsi, une des mesures vise à augmenter la capacité de formation de l'UNIL dans le domaine de la médecine. Le maintien de l'accessibilité aux études universitaires, l'amélioration de la qualité de l'enseignement, des conditions d'études et de réussite complètent les objectifs de ce premier axe.

Riche et diversifiée, la recherche mérite que l'attention particulière qui lui a été portée ces dernières années soit poursuivie. Pour cela, le Conseil d'Etat propose de concentrer les efforts sur un objectif générique qui vise à renforcer à la fois la culture de recherche à l'intérieur de l'UNIL et la communication des activités et résultats de recherche à l'interne et à l'externe de la Haute Ecole. Entre autres, il s'agit de positionner de manière forte l'UNIL sur la scène internationale de la recherche en confirmant, par des accords formels au niveau institutionnel, les collaborations déjà nombreuses qui existent entre les chercheurs.

Pour l'axe contribution à la société, le Conseil d'Etat souhaite mettre l'accent sur trois objectifs prioritaires: le développement de la formation continue, le soutien aux démarches liées à la durabilité et la vulgarisation des résultats de la recherche. Ainsi, les efforts entrepris par l'UNIL en faveur de la durabilité seront ancrés aussi bien au point de vue des mesures concrètes, comme la gestion des ressources naturelles sur

le campus, que du point de vue académique en développant des offres de formations et des axes de recherche portant sur cette thématique.

Enfin, en ce qui concerne les développements institutionnels: la politique de relèvement académique, le développement du campus ainsi que le renforcement des domaines phares et des partenariats seront à l'ordre du jour. Les collaborations interinstitutionnelles de l'UNIL concernent notamment le domaine de la recherche sur le cancer, le projet Neuropolis avec le CHUV et l'EPFL et la création d'un pôle de compétence national dans le domaine des sciences du sport qui s'insère dans le projet de regroupement, sur le site de l'UNIL, des sciences du sport enseignées à l'Université de Lausanne et à l'Université de Genève.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 16 mai 2013

DFJC, Chantal Ostorero, directrice générale de l'enseignement supérieur, 021 316 94 71

[EMPD plan strategique 2012-2017 UNIL](#)